

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

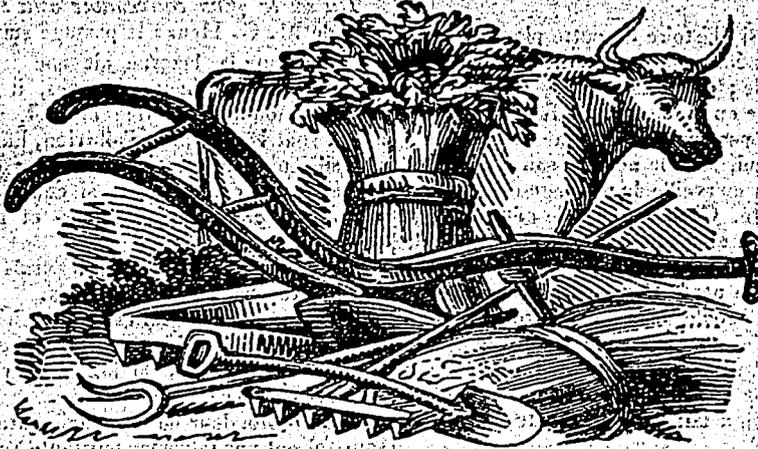
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DE QUEQUES PLANTES FOURRAGÈRES NON CULTIVÉES EN CANADA.

Depuis quelques temps nous nous sommes attaché à prouver à nos lecteurs toute l'importance de la culture fourragère, à démontrer qu'en général, la masse des cultivateurs ne parviendra à rendre les terres très-productives qu'en consacrant aux plantes fourragères une grande partie du sol. Nous nous sommes, il est vrai, plus servi d'exemples que d'arguments; mais nous avons agi ainsi afin d'arriver plus facilement à faire comprendre combien l'extension des fourrages assure la richesse à un pays. Des exemples que nous avons cités, nous pouvons donc conclure que pour faire une bonne et fructueuse culture, il faut avant tout beaucoup de fumier, que pour l'avoir il faut tenir un nombreux bétail, lequel exige, comme première condition, abondance de fourrages.

Maintenant que ce point est bien déterminé, nous pouvons poser une autre question: La culture canadienne possède-t-elle toutes les meilleures plantes fourragères et toutes celles qui donnent les plus forts rendements? Puis une autre encore, qui doit être intimement liée à la précédente. Possède-t-elle des fourrages pour tous les terrains et par conséquent pour tous les cultivateurs dans quelle position qu'ils se trouvent? A ces deux questions, nous pouvons répondre en toute sûreté qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire et que la culture canadienne est loin d'être riche sous le rapport de la production fourragère.

Nous avons bien des fourrages pour toutes les terres argileuses de toutes les dénominations; mais pour les terres légères, calcaires ou sableuses, nous avons beau chercher, nous n'en trouvons qu'un bien petit nombre dont une partie même n'y donne qu'un faible produit parce qu'elle n'est pas sur son terrain de préférence. On conçoit que placé dans cette situation, le cultivateur ne doit produire que bien peu de fourrage, recueillir peu d'engrais, voir sa terre s'appauvrir de plus en plus chaque année sans aucun moyen de remédier à cette stérilisation graduelle.

Les cultivateurs européens se trouvent, sous ce rapport, mieux partagés que nous canadiens; car ils ont à leur disposition, des fourrages pour tous les sols, pour tous les climats, pour toutes les expositions, si bien qu'à un moment donné, ils pourraient transformer toutes les différentes parties de leur terre, en une vaste prairie d'un rapport élevé.

Les avantages qui résultent de la possession d'un grand nombre de plantes fourragères sont immenses; nous n'en ferons voir qu'un seul: Avec plusieurs espèces différentes, les chances de succès sont plus fréquentes, ou plutôt on peut toujours espérer un succès quelconque. Ainsi, lorsque la saison de végétation est humide, la plupart des plantes donnera un fort rendement, tandis que si cette saison est sèche, un certain nombre réussira quand même et pourra encore produire beaucoup. Mais avec un nombre restreint de plantes fourragères, on n'obtient plus le même avantage, il n'est plus aussi facile de parer aux inconvénients du manque d'humidité et le produit en fourrage est alors très-faible; on en a d'ailleurs souvent la preuve par ce qui arrive dans nos localités lorsque l'été est sec: la récolte est tellement faible que beaucoup de cultivateurs sont obligés de porter la destruction dans leurs troupeaux pour que le tout ne souffre pas de la trop grande disette de fourrages.

Afin de donner aux cultivateurs canadiens les avantages que les exploitants du sol des pays plus avancés ont pu se procurer par la production fourragère, nous allons faire connaître différentes plantes qui paraissent les plus avantageuses et qui, à ce titre méritent qu'on en fasse l'essai dans les meilleures conditions voulues. Ces plantes ont déjà fait leurs preuves dans les pays européens, surtout en France, en Angleterre et en Allemagne; mais néanmoins, nous ne les recommandons que pour l'essai; parce que les climats et les procédés culturaux différant beaucoup suivant les pays, il ne serait pas prudent de notre part, de prôner et de chercher à introduire des végétaux dont les besoins sont encore inconnus au plus grand nombre, des végétaux, par conséquent, que nous devons préalablement étudier sur de petites étendues.

Comme de longs détails sur des plantes encore peu connues, pourraient fatiguer nos lecteurs, nous nous contenterons de

donner l'historique de chacune d'elles, leurs exigences, sous le rapport du sol et du climat, ainsi que leurs rendements.

DE LA LUZERNE.

La luzerne a la même hauteur que le trèfle rouge, elle a le feuillage trifolié, mais plus petit; des grappes de fleurs d'un violet foncé, des gousses contournées qui contiennent des graines fines et jaunâtres.

M. Eug. Gayot retrace ainsi l'histoire de cette plante: "On croit que c'est de la Grèce même que la luzerne fut apportée en Espagne, et de là en Gaule; quelques auteurs pensent plutôt qu'elle fut importée d'Italie en Gaule par les Romains à l'époque de la conquête. Nous perdons dès lors sa trace jusqu'à Olivier de Serres (1600), qui, sous le nom de sain-foin, l'appelle dans son naïf langage: la merveille du ménage des champs et lui consacre un long chapitre. C'est à partir de cette époque surtout que la luzerne s'empara en France d'une place notable dans la culture des contrées méridionales d'abord, gagnant toujours depuis vers le centre et le nord. Car, son origine la rend, malgré le long temps qui s'est écoulé depuis son introduction en Europe, encore assez sensible pour que, même sous le climat de Paris, elle ait quelquefois à souffrir des gelées tardives, si le sol qu'elle occupe est quelque peu humide. Depuis lors, Dieu sait quel usage jusqu'à l'abus on a fait de cette plante, et quelles en ont été les conséquences."

MM. Girardin et Dubreuil, dans leur *Cours élémentaire d'Agriculture*, nous font connaître ainsi les avantages que procure la culture de cette plante fourragère:

"Dans les terrains et sous le climat qui lui convient spécialement, la luzerne a la même importance que le trèfle rouge, et cette plante est d'autant plus précieuse, que ces terrains et ce climat sont précisément ceux où le trèfle rouge ne donne que de chétifs produits. Dans les régions intermédiaires, c'est-à-dire qui conviennent également à ces deux plantes, il est difficile de dire à laquelle des deux il faut donner la préférence. Le rendement de la luzerne est au moins aussi abondant que celui du trèfle rouge. Son produit est également recherché par les bestiaux, soit vert, soit sec. Toutefois, la luzerne offre cet avantage que sa durée étant beaucoup plus longue, on est moins exposé aux insuccès de l'ensemencement. D'un autre côté, la luzerne donne, vers la fin de l'été, un fourrage abondant et de bonne qualité, alors que la production du trèfle a cessé; mais la durée prolongée de cette plante fait qu'on ne peut pas l'introduire comme le trèfle, dans un assolement régulier. Le mieux dans les localités également propres à ces deux récoltes, est de les admettre toutes les deux dans l'exploitation; on est ainsi moins exposé aux accidents qui résultent des influences météoriques."

Du climat. — M. P. Joigneaux nous apprend, de la manière suivante, les exigences de la plante sous le rapport du climat.

"Le climat du midi de la France lui est particulièrement favorable, car, en raison même de la longueur de ses racines, elle n'est pas en peine au fort de l'été, de trouver, dans les terres profondes, la fraîcheur qui leur est nécessaire. D'ailleurs, si elle a besoin, pour prospérer, d'une température un peu élevée, elle redoute singulièrement les terres trop mouillées, surtout quand on se rapproche du Nord, où l'humidité du sol contribue à l'abaissement de la température déjà trop basse en certains moments de l'année. Cependant, quand on assure que la luzerne ne dépasse pas volontiers la Lorraine, on commet une erreur, car on la rencontre assez fréquemment en Belgique. Elle n'y a point ses aises comme dans le haut Languedoc; mais enfin, elle y réussit passablement, même dans la province de Luxembourg, du côté de Florenville. Cette plante fourragère a dû faire un pas en avant grâce aux progrès du drainage."

A ce qui précède nous ajouterons que dans le Nord de la

France, où la terre n'est que très-peu couverte par la neige, la plante supporte les froids secs les plus intenses. Ce qui pourrait lui faire le plus de tort, sous notre climat, serait l'exposition au nord, une humidité extrême du sol et les gelées tardives du printemps; cependant l'Angleterre consacre à cette plante une étendue assez considérable de son sol.

Du sol le plus convenable à la luzerne. — Nous reproduisons de M. G. Heuzé le passage suivant:

"Pour que la luzerne ait une longue durée d'existence, et qu'elle donne de bonnes coupes, il faut qu'elle végète sur des terres profondes et perméables. Les sols qui lui conviennent le mieux sont les terrains d'alluvion, limoneux, argilo-calcaires, argilo-siliceux, ou calcaires-siliceux; elle réussit aussi très-bien sur les terres caillouteuses, si celles-ci ont une consistance moyenne et si elles sont profondes et riches, et sur les sables des dunes.

"Elle redoute à l'excès les sols compactes et humides, les terrains tourbeux et marécageux.

"Lorsque le sous-sol est rapproché de la surface de la couche arable, et qu'il est formé d'une argile tenace ou de roches compactes ou cohérentes, la luzerne y végète mal et disparaît à la seconde ou à la troisième année.

"La profondeur de la couche arable et la nature friable du sous-sol ont une influence puissante sur la longévité et la productivité des luzernières. C'est que la luzerne plante souvent ses racines jusqu'à 2 et même 4 mètres (6 à 12 pieds) de profondeur. On conserve au musée de Berne une racine ayant 16 mètres (48 pieds) de longueur. Thaër ne pourrait avoir des luzernières productives qu'après avoir fait défoncer les terres où il les établissait, à un mètre (3 pieds) de profondeur.

"La luzerne n'exige pas des sols très-riches. Cultivée sur des terres propres, profondes, perméables, non acides et de fertilité moyenne, elle persiste pendant six à huit années en donnant annuellement de bons produits."

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite ecclésiastique du diocèse de Québec s'est terminée jeudi de la semaine dernière. Les exercices en ont été suivis par un grand nombre de prêtres; c'est le R. P. Brahn qui l'a prêchée. Avant de quitter la ville métropolitaine, les retraitants ont présenté à Mgr. l'archevêque de Québec, à l'occasion de son prochain départ pour Rome, une adresse dans laquelle ils expriment la joie qu'ils ont ressentie en apprenant que Sa Grandeur répondait à l'appel du Chef Suprême de l'Eglise, et les vœux qu'ils forment pour que son voyage soit heureux. Mgr. l'archevêque a été très-sensible à cette démarche; il a répondu que son cœur resterait avec ses chers collaborateurs, mais que les vœux que ce cœur formait pour eux, il les porterait à Rome avec lui, afin de les présenter, tous les jours dans ses plus ferventes prières au trône de la miséricorde, à l'autel du Dieu de toute consolation, sous l'invocation de Marie-Immaculée.

Mgr. l'archevêque de Québec, si sa santé reste toujours telle qu'elle est actuellement, partira pour Rome le 13 octobre prochain. Il sera accompagné de M. le grand-vicaire Taschereau, supérieur du Séminaire de Québec. On dit que NN. SS. les évêques Guigues, d'Ottawa, Horan, de Kingston, et Lasfèche, d'Anthédon partiront à la même époque.

Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, s'est embarqué pour l'Europe samedi dernier sur le *Peruvian*; M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Pistoles, accompagne Sa Grandeur. M. le grand-vicaire Langevin a été nommé administrateur du diocèse de Rimouski.

Plusieurs d'entre les prélats américains, qui se rendent à Rome pour le concile œcuménique, emportent avec eux, dit-on, de riches présents pour le Saint Père. Mgr. McFarland, évêque d'Hartfort, est porteur d'une somme de \$10,000 que les prêtres et les fidèles de son diocèse l'ont chargé de verser dans le trésor pontifical.

Il est question d'envoyer à Rome, vers la fin de ce mois ou le commencement du mois prochain, un nouveau corps de zouaves pontificaux canadiens, afin de combler les vides laissés par ceux dont le temps de service expirera bientôt. Il est à désirer que ces nouveaux zouaves feront, comme leurs frères aînés, grand honneur à la religion et à la patrie. On ne saurait trop dire combien nos jeunes compatriotes se font estimer et aimer à Rome : ils sont jugés dignes d'occuper tous les postes de confiance.

Nous faisons l'extrait suivant d'une lettre de M. l'abbé Alford, missionnaire dans la Floride : il y est question de M. McDonald, ancien vicaire à Ste. Anne, de la Pocatière :

"Le *Key West Dispatch* a sur M. McDonald un article dont vous me permettez de traduire quelques parties, afin de faire voir combien nos frères séparés nous sont dévoués et savent apprécier les travaux des missionnaires.

"Dimanche dernier, pendant que le Révérend Père McDonald officiait à l'autel, il fut frappé de cette terrible maladie qui fait maintenant la triste calamité de notre île.

"A peine 60 heures s'étaient écoulées depuis la première attaque qu'il rendit le dernier soupir.

"C'est avec une douleur plus profonde que celle que l'on ressent à la mort d'un étranger, que nous nous agenouillions pour dire : "Seigneur ! que votre volonté soit faite."

"Bienveillant dans sa personne, agréable dans sa conversation, très-versé dans les classiques et les mystères de la théologie, et réunissant les marques d'un véritable prédicateur de l'Évangile, il a succombé à la maladie cruelle qui exerce maintenant ses ravages sur nous, ne regardant ni le saint ni le puissant ni le faible.

"Pour ceux de sa dénomination religieuse, c'est une perte vraiment déplorable; pour ceux des autres classes et des autres sectes de chrétiens avec lesquels il faisait ses délices de se mêler, c'est à peine si elle l'est moins.

"Le Père McDonald était jeune, il n'avait que 26 ans; mais la sagesse des années l'avait couronné; il était savant et modeste, de sorte que ses enseignements étaient remplis de sens et de goût, ne blessant personne par l'arrogance de son autorité, mais ramenant par de douces paroles les brebis errantes au sentier de la vertu. Tout son cœur était dévoué au travail du Seigneur. Secourir les affligés était un devoir toujours présent à son esprit; assister les malades et les mourants et leur administrer les consolations de la religion, en les préparant au grand changement qui les attendait; c'était son occupation du jour et de la nuit. Hélas! ses travaux sont finis, et plus d'un matelot, plus d'un soldat sentiront qu'en perdant le Père McDonald les hôpitaux ont perdu un prêtre zélé et eux un ami sincère et bienveillant.

"La communauté et la congrégation ressentent une grande affliction de cet événement; et si la douleur et la prière n'avaient pu arrêter la main du Tout-Puissant, il serait encore à l'autel pour satisfaire aux besoins de son peuple, mais la Providence en a ordonné autrement; il faut respecter son décret. La tombe s'est fermée sur un homme bien aimé pour ses vertus, prêtre parfait et zélé dans ses devoirs, et gentil homme si poli, si bienveillant dans ses manières que la jeunesse comme la vieillesse ont senti ce coup cruel.

Voici la lettre qu'un évêque protestant d'Ecosse a écrite au Saint Père, à propos du Concile :

"Très Saint Père,

"Vous avez bien voulu inviter au Concile Œcuménique les protestants et autres séparés de l'Église catholique. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants et désirons ardemment y assister. Durant le cours de l'année, j'ai envoyé plusieurs lettres au Très-Révd. D. Manning, afin de savoir jusqu'à quel point la liberté de la parole nous sera accordée. Le Très-Révd. et savant Docteur m'a répondu avec beaucoup de courtoisie, me disant :

"Je ne puis rien vous dire sur la manière dont on procédera. L'autorité suprême peut seule nous renseigner à ce sujet."

"C'est pourquoi, Saint Père, je viens avec anxiété, vous demander la faveur de m'informer si, dans le prochain Concile, on nous accordera la liberté de parole et la permission d'expliquer pourquoi, nous protestants, sommes séparés et divisés de l'Église de Rome."

"Je suis de Votre Sainteté,

L'obéissant serviteur,

JOHN CUMMING, D. D."

CORRESPONDANCE

L'enseignement agricole

M. l'Éditeur,

Permettez-moi de vous demander une petite place dans votre intéressante *Gazette* pour faire connaître au public quelques idées que m'a suggérées l'apathie avec laquelle on regarde généralement l'enseignement agricole.

Depuis plusieurs années, des hommes d'une haute intelligence, animés du désir de servir leur pays, travaillent sans se lasser à l'amélioration de la culture canadienne. Des établissements où l'on enseigne l'agriculture théorique et pratique ont été créés. Le Gouvernement a fait de grands sacrifices pour le soutien de ces établissements et pour la création des sociétés d'agriculture. Tout dernièrement encore, le Gouvernement a passé un acte par lequel il accorde aux sociétés d'agriculture une somme équivalant à trois fois le montant souscrit par elles, et sur cette somme huit par cent doivent être employés au soutien des institutions agricoles. La *Gazette des Campagnes* et plusieurs autres journaux ont fait tous leurs efforts pour tâcher de provoquer les améliorations. Rien, enfin, n'a été épargné.

Cependant où en sommes-nous, quels progrès la culture a-t-elle faits, à quoi ont servi tous ces efforts et toutes ces influences? Je ne vois encore que bien peu de choses, les concours et les exhibitions, me montrent quelques animaux bien gras, bien arborés que l'on a nourri dans le but unique d'obtenir un prix dont la valeur ne paie pas les déboursés faits. Je vois aussi quelques instruments bien améliorés, mais qu'on ne rencontre que chez un très-petit nombre de cultivateurs et qui démontrent plutôt les progrès des constructeurs que ceux des cultivateurs. En dehors de cela, rien n'est changé, la culture est restée dans le *statu quo* et elle menace d'y demeurer encore longtemps.

Les institutions agricoles elles-mêmes ne sont pas beaucoup plus encouragées qu'elles ne l'étaient lors de leur fondation. A quoi cela tient-il? est-ce à un défaut d'intelligence chez les praticiens? Dieu me garde d'avoir jamais une telle pensée. Non, le cultivateur canadien n'est pas dépourvu d'intelligence, souvent même, on est vraiment étonné de la justesse de son raisonnement, on est surpris de voir avec quelle sûreté de coup d'œil il envisage les choses, et cela non-seulement chez celui qui a de

l'instruction, mais même chez ceux qui n'ont pas eu le bonheur de fréquenter les écoles. Alors d'où vient donc que les idées des améliorations agricoles marchent si lentement? A cette question, je ne vois qu'une réponse: le cultivateur canadien est apathique pour tout ce qui concerne son art, il sent bien la nécessité des améliorations, il s'aperçoit que ses terres s'épuisent et que ses produits diminuent; mais il n'ose pas se déranger et faire travailler son intelligence pour arriver à de meilleurs résultats, et par cela même il ne sent pas la nécessité de l'instruction agricole.

Eh bien, si la réponse que je viens de formuler est exacte, le Canada est le seul pays qui refuse d'avancer et qui préfère rester en arrière quand toutes les autres contrées marchent à pas de géant.

Quoi! nous n'aurions pas besoin de progresser, nous Canadiens, quand notre immense pays ne peut plus nourrir ses rares enfants disséminés sur de grandes étendues de terrain? nous n'aurions pas besoin de progresser lorsque l'Angleterre et la Belgique avec leur culture avancée sentent encore la nécessité du progrès? Erreur! erreur, grossière erreur!

L'Angleterre avec ses produits de 40 à 50 minots, et la Belgique avec les siens de 30 à 40 minots de blé par arpent, ne s'en trouvent pas assez et veulent encore arriver à de meilleurs résultats. Leurs hommes de progrès sont toujours à l'œuvre, à la recherche de meilleurs procédés culturaux et des moyens de diminuer les dépenses tout en augmentant les recettes. Ces pays possèdent des institutions agricoles que fréquentent des 30, 40 et même 50 élèves chaque année.

Remarquons bien la différence, la culture de ces pays est riche et néanmoins on comprend plus que jamais la nécessité de l'instruction agricole; celle du Canada est pauvre et les écoles d'agriculture, au nombre de deux ou trois éprouvent mille difficultés à faire entrer dans leur sein une douzaine d'élèves.

Le pays ne manque pourtant pas de cultivateurs qui ont les moyens d'envoyer leurs enfants aux écoles d'agriculture; mais très-souvent ils sont arrêtés par des hommes qui possèdent toute leur confiance, et qui se servent de leur influence pour les détourner de procurer à ces jeunes gens une instruction nécessaire. J'ai entendu de ces hommes prétendre que la culture canadienne n'est pas encore assez pauvre pour tant chercher à l'améliorer. Faut-il donc attendre la stérilisation complète des terres et la misère qui en est la conséquence rigoureuse?

Vraiment, si je n'avais pas entendu de mes oreilles ce que je viens de rapporter, il m'aurait été impossible de croire que des hommes instruits et intelligents pussent soutenir de semblables contresens. La culture améliorée n'est pas une chose impraticable, elle a fait la richesse des pays qui l'appliquent, et ceux qui la refusent sont tombés dans la décadence ou sont bien près d'y arriver; par conséquent, les écoles d'agriculture dont l'enseignement consiste purement et simplement à faire connaître les procédés de cette culture intelligente ne sont que l'expression du plus simple bon sens et, à ce titre, elles devraient rencontrer la sympathie de tous les hommes éclairés.

Un ancien élève de l'École d'agriculture de Ste. Anne.
Trois-Rivières, 2 septembre 1869.

La marguerite blanche

Un correspondant de St. Jean, Isle d'Orléans, nous demande des renseignements sur les moyens à prendre pour détruire la marguerite blanche. C'est avec plaisir que nous nous empressons de vous rendre à ses désirs, d'autant plus qu'il n'est pas le seul à se plaindre de cette mauvaise herbe.

La marguerite blanche (*Chrysanthemum Leucanthemum*)

est une plante importée d'Europe et naturalisée dans les prés et les champs par tout le Canada.

En Europe, voilà presque une éternité qu'on fait la guerre à cette plante; qu'on la maltraite, qu'on l'arrache, qu'on la brûle et toujours elle revient, cela dépend sans doute que le cultivateur se lasse à la besogne.

Ici, en Canada les essais de destruction ont été peu nombreux et la plante s'est multipliée avec une rapidité étonnante. Le Gouvernement devrait donc forcer les cultivateurs à détruire ce détestable végétal et punir d'amende quiconque laisserait une seule tête de marguerite blanche dans son champ.

Une des premières causes de la rapide propagation de la marguerite, c'est l'emploi des fumiers frais: la graine ayant la faculté de passer par l'estomac de l'animal sans être détruite, est transportée sur les champs et les infeste; mais si le fumier est bien décomposé, cette graine ne possède plus la faculté germinative et tout danger est évit.

Les moyens de destruction sont les suivants:
10. Dans une prairie, si la marguerite blanche est en petite quantité, arrachez-la; mais si elle s'est multipliée outre mesure; labourez votre prairie aussitôt que le foin est enlevé, mais que ce labour soit très-léger; laissez la terre en repos pendant quelque temps, les mauvaises herbes, marguerite et autres, pousseront; alors hersez énergiquement en tous sens, l'instrument qui donne dans ce cas-ci, les meilleurs résultats, est celui que l'on connaît sous le nom de scarificateur (*cultivator*). Le printemps suivant, labourez à la profondeur ordinaire aussitôt que la saison le permettra; quelque temps avant de semer; puis, lors de l'ensemencement, faites marcher la herse ou le scarificateur en avant du sèmeur, vous détruirez ainsi tous les mauvais germes qui ont surgi depuis le travail de la charrue. L'automne arrivé, aussitôt que la récolte aura été enlevée, faites encore un labour léger (déchaumage), puis quelques temps après, hersez énergiquement ou faites passer le scarificateur comme vous avez fait en labourant la prairie.

20. Multipliez la culture des légumes, patates, carottes, betteraves, navets, fèves, pois, choux, etc., suivant le terrain, tenez ces plantes bien nettes. Après la récolte, faites un labour léger suivi quelque temps après d'un fort hersage.

30. Consacrez à ces dernières plantes les fumiers frais que vous serez quelquefois obligés d'employer; les sarclages que vous leur donnerez détruiront les mauvaises herbes.

En résumé, tant que la terre n'est pas occupée par les plantes utiles, mettez les herbes nuisibles en état de végéter pour que vous puissiez les détruire facilement, et ne laissez le sol en repos que pendant les quelques mois nécessaires à la maturation de vos récoltes; de cette manière la marguerite ne pourra résister longtemps.

Instruction sur le buttage des arbres fruitiers

Dans beaucoup de contrées et souvent même dans celles où la production fruitière est une source de revenus considérables, on trouve des vergers étendus et entretenus avec les plus grands soins, mais qui malgré cela ne répondent que médiocrement ou même pas du tout aux espérances des propriétaires. La plupart des arbres y sont atteints de bonne heure par les chançres ou par d'autres maladies; ils ne donnent que des fruits peu abondants et peu savoureux, et n'atteignent qu'un âge peu avancé. Ce fait est d'autant plus frappant qu'en observant de plus près, on ne peut s'empêcher de remarquer la vigueur des arbres les plus âgés, qui seuls, très-souvent, font toute la joie du propriétaire par leurs fruits sains et succulents. Ce contraste de vigueur chez les vieux arbres et de dépérissement prématuré chez les jeunes sujets étonne d'autant plus, que ces derniers ont

été mis en place avec plus de soins, et conduit avec plus d'attention.

Si l'on demande la cause de cette anomalie étrange et décourageante aux propriétaires et aux hommes experts en arboriculture, ils l'attribueront, la plupart du temps, à ce que de nos jours on élève les sujets en pépinière et de graines provenant de bonnes espèces fruitières : qu'on s'efforce de leur donner un développement aussi rapide que possible à l'aide de fumures et de soins, et que, par une taille forcée, on les pousse à former des tiges d'une longueur démesurée. Ils vous diront qu'autrefois on n'en agissait pas ainsi ; qu'alors on donnait la préférence aux sujets greffés sur sauvageon ; qu'en laissant librement se développer les branches basses, on n'entravait point le libre jeu de la nature et qu'en général, on ne taillait que modérément la tête. D'autres se contentent d'admettre que, puisque de nos jours, plus qu'autrefois, on s'applique à cultiver des espèces de choix et plus fines, ces arbres délicats ont beaucoup de peine à s'acclimater. Enfin d'autres prétendront que, dans les vergers dont il s'agit, le sol et la situation ne conviennent pas à la culture d'arbres fruitiers de bonne qualité.

L'auteur de ce mémoire possède à ferme, depuis quinze ans et tout près de la maison forestière qu'il habite, un jardin fruitier planté d'environ quatre cents pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers, tous arbres de première qualité. Pendant cette période de quinze ans, il ne lui est arrivé que deux fois de retirer de ce verger un rendement dépassant les besoins du ménage.

Ce verger est cependant l'objet de travaux d'entretien continuel. Chaque année, on enlève un grand nombre de branches sèches, et beaucoup d'arbres morts ont dû être arrachés et remplacés. Or, encore ici la circonstance mentionnée ci-dessus se produit d'une manière frappante. Le plupart des arbres comptant quarante ou cinquante ans de plantation ont conservé leur santé et leur vigueur, tandis que ceux mis en place plus tard sont destinés sans exception à une mort prématurée.

Comme la contrée que j'habite est généralement très-fertile en fruits, et surtout, comme le grand-maître forestier, mon oncle, avait la réputation d'un arboriculteur consommé et soigneux, qui, non content d'avoir introduit dans le verger dont il s'agit les espèces les plus rares et de qualité supérieure, les soignait encore avec une grande sollicitude, le dépérissement de la plupart des arbres plantés depuis quarante ans devrait me surprendre d'autant plus que la majeure partie des vieux sujets, que ce forestier avait trouvés sur les lieux, continuent à se bien porter, malgré leur âge très-avancé.

(A continuer.)

Petite chronique agricole

Septembre ne paraît pas destiné à améliorer notre température. Depuis deux mois nous avons de la pluie et du vent à satiété. Le soleil est toujours avare de sa lumière, on ne le voit que par intervalles. L'été de 1869 sera remarquable sous ce rapport. Le seul mois agréable que nous ayons eu a été juin. Néanmoins, comme tout le monde l'avoue, les produits de nos champs sont magnifiques. Le foin est si abondant que la quantité récoltée n'a pu être engrangée, presque partout on a été obligé de faire des meules. D'un autre côté, les grains sont généralement beaux, et le blé particulièrement va surpasser celui des années précédentes pour la qualité et la quantité. La présente récolte est donc exceptionnelle, et il y a bien longtemps qu'on a vu une telle abondance. Cependant tous les cultivateurs sont unanimes à désirer plus de soleil et de chaleur ; plusieurs sortes de grains, spécialement l'avoine, sont peu avancés, et s'il ne survient une certaine amélioration dans la température, ils

parviendront difficilement à maturité.

Les patates souffrent, et presque partout elles perdent leurs tiges. On présume qu'elles seront moins abondantes que l'an dernier. Il est certain qu'au printemps prochain elles ne se vendront pas à vil prix comme cela s'est vu en mai et juin.

La chaleur nous est revenue depuis dimanche ; mais l'atmosphère demeure chargée de vapeurs, et nous avons encore de fréquentes ondées.

RECETTES AGRICOLES

Choléra des poules, cure

Depuis plusieurs années, nos basses-cours sont comme ailleurs ravagées par le choléra qui a fait périr un grand nombre de sujets. Les poules sont atteintes des symptômes suivants : leur crête devient violette et cyanosée ; elles sont prises de vomissements et de diarrhée ; elles chancellent et tombent mortes en quelques heures. J'ai employé les moyens suivants avec succès : saignée au début sous les ailes et à la crête ; décoction de plantes aromatiques, mais surtout de menthe poivrée et de pavot, édulcorée avec le sirop d'écorces d'oranges, avec addition d'acétate d'ammoniaque liquide, à la dose de 2 onces par pinte de tisane, afin de combattre la plasticité du sang. Ces moyens sont faciles à employer. A défaut de sirop d'écorces d'oranges, on peut ajouter à la décoction l'écorce d'orange, qu'on se procure facilement, et édulcorer avec du sucre.

Procédés pour reconnaître les falsifications du pain.

Le pain est souvent falsifié : une légère addition de potasse n'est nuisible qu'aux personnes faibles et irritables ; mais si elle s'y trouve en excès, elle produit, même chez les individus les plus forts, les suites les plus graves : elle occasionne la phthisie et des affections gastriques. — Versez de l'eau chaude sur un morceau de pain, et assez pour le couvrir ; laissez refroidir. Alors plongez-y une bandelette de papier bleu de tournesol préalablement rougie par le contact d'un vinaigre affaibli. Si ce papier reprend sa couleur bleue, le pain contient de la potasse, et en quantité d'autant plus grande que cette revivification de couleur est plus prompte.

Le carbonate de magnésie s'y trouve quelquefois mélangé pour donner un meilleur aspect au pain confectionné avec une farine de mauvaise qualité. Ce pain-là est surtout nuisible aux enfants et aux personnes d'un estomac délicat ; il est des individus qui y reconnaissent la magnésie à un goût légèrement amer. Brûlez une livre de ce pain jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres ; et vous y trouverez la magnésie.

On emploie aussi l'alun, au grand détriment des personnes qui le mangent. Les boulangers d'Angleterre s'en servent souvent, on le leur vend même mélangé avec de la farine, ou bien encore c'est un mélange de sel et d'alun qu'ils mêlent à une mauvaise marchandise avec laquelle ils font du pain blanc ; de cette manière, ceux qui en font usage sont doublement trompés, puisque, outre la farine gâtée, par elle-même nuisible, ils consomment une certaine quantité d'alun. Il y a même des boulangers qui fabriquent ce pain sans soupçonner le mal qu'ils font à la santé des personnes qui se servent chez eux et qu'ils empoisonnent lentement. Pétrissez un morceau de ce pain dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit réduit en bouillie, laissez-le reposer pendant une nuit ; le lendemain, filtrez pour séparer l'eau, et mettez-là en ébullition pour ensuite la laisser reposer ; alors il se forme des cristaux d'alun que l'on reconnaît à son goût caractéristique.

Le cuivre est de tous les poisons le plus dangereux. On peut le soupçonner dans le pain lorsqu'il présente un joli aspect ; il est blanc, mais pesant. — Si l'on brûle de ce pain, on voit que la flamme est par-ci par-là verdâtre. Si l'on veut acquérir plus de certitude, submergez plusieurs livres de pain dans de l'eau ; laissez fermenter, et cela jusqu'à ce que l'eau se clarifie ; si l'on trempe dans ce liquide une tige de fer poli suspendue à un fil, et que le fer devienne un peu rougé, alors il est certain que le pain contient du cuivre, et que les personnes qui en usent peuvent contracter des maladies incurables.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

LVIII

La dame Blanche et les deux pages

(Suite.)

Cette conversation commencée dans la chambre de la statue s'était continuée pendant qu'ils passaient dans la pièce des cylindres, et qu'ils descendaient l'escalier de pierre. Ils arrivèrent enfin dans le cimetière. La première tombe que la dame blanche désigna à l'attention de Lionel et de Conrad, était celle qui était dédiée à la baronne Ermenonda de Rotenberg.

— Etait-ce la femme du baron actuel ? demanda Lionel dont les regards allaient alternativement de l'épithète à la figure sculptée sur la tombe.

La dame blanche répondit affirmativement, mais d'une voix tremblante et à peine intelligible.

— Le baron devait l'aimer bien tendrement, observa Conrad, si l'on en croit l'inscription qui est conçue dans les termes les plus affectueux. Oui, ajouta-t-il, il l'aimait bien, et cependant son cœur est de fer, autrement il ne serait pas chef de ce tribunal.

— Venez, dit la dame blanche en l'interrompant soudainement, je vais vous montrer d'autres tombes remarquables par la beauté de leur architecture.

Ils errèrent ainsi pendant plus d'une heure et demie au milieu des monuments funèbres, sans que rien vint troubler le calme qui régnait partout. Enfin la dame blanche fit observer qu'il devait être tard, et près d'une heure du matin. Mais, pendant qu'elle retournait sur ses pas, suivis des deux pages, elle aperçut un objet sombre entre deux tombeaux. Elle s'arrêta, et fit tomber la lumière de sa lampe sur ce qui avait attiré son attention. Alors, à sa terreur et à celle des pages, il se trouva que c'était un cercueil.

Oui, un magnifique cercueil, couvert d'un velours noir et semé de clous d'argent. Il ne portait aucune inscription, et il était évident qu'il était là depuis peu de temps.

— Qu'est-ce que cela signifie ? murmura la dame blanche. Il n'y a pas eu de mort dans le château, et d'ailleurs, il n'est pas d'usage de déposer les corps autre part que dans les tombeaux faits pour les recevoir. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Alors, cédant à un mouvement de curiosité irrésistible, elle se baissa et souleva le couvercle qui, selon l'usage d'alors, n'était attaché que par un crochet. Au lieu de trouver un cadavre, elle vit un drap qui couvrait tout l'intérieur du cercueil ; elle l'écarta d'une main tremblante, et une immense quantité d'or, de bijoux, d'ornements splendides et de vaisselle d'argent apparut à ses yeux.

Surpris et ébloui par un spectacle si peu attendu, la dame blanche et les pages restèrent quelques minutes en contemplation devant ce trésor ; et puis, la dame blanche s'adressa de nouveau cette question : — Qu'est-ce que cela veut dire ?

Soudain la pensée lui vint que la reine de Bohême était dans le château, et elle se dit que ces richesses lui appartenaient sans doute. L'énigme ainsi résolue, elle referma le cercueil :

— Hâtons-nous, mes jeunes amis, dit-elle. Et ils quittèrent le cimetière, et gagnèrent la chambre des machines qu'il leur fallait, comme on sait, traverser pour entrer dans la salle commune.

Mais juste au moment où ils mettaient le pied sur le seuil de cette pièce où se dressait le hideux mécanisme, au-dessous duquel coulait doucement le ruisseau, le tintement lointain d'une cloche frappa leurs oreilles.

Il n'y eut qu'un coup lent, comme la première note solennelle d'un glas funèbre ; et la dame blanche, qui en connaissait la signification, laissa échapper une exclamation d'indicible angoisse.

LIX

La conférence de minuit

Retournons à présent dans l'appartement occupé par la baronne Hamelin.

A ce nt lieues de se croire observé, et ne se doutant pas de la

menace qui avait été proféré contre lui, le marquis de Schomberg entra dans la chambre où dormait la baronne, il referma la porte soigneusement derrière lui, et s'approcha du lit. En voyant qu'elle dormait d'un profond sommeil, son premier mouvement fut de se retirer. Mais se rappelant qu'au milieu du souper elle avait su trouver moyen de lui dire qu'elle avait des choses importantes à lui communiquer, et de lui indiquer son appartement, il crut devoir l'éveiller :

Il lui posa la main sur l'épaule, et la poussa doucement. Elle tressaillit, et, ouvrant les yeux, elle jeta autour d'elle un regard terrifié. Mais reconnaissant à la lueur de la lampe qu'elle avait laissée brûler sur la table, que c'était le marquis de Schomberg, elle lui sourit et lui tendit la main, en lui disant :

— Oh ! je vous remercie de m'avoir éveillée si à propos !

— Et pourquoi cela ? demanda le marquis, à moins que ce ne soit à cause des communications que vous avez à me faire ?

— Je vous remercie, répondit la baronne, en se dressant et en appuyant son coude sur l'oreiller, parce que je rêvais de choses horribles, et que vous m'avez épargné d'effroyables souffrances.

— Et ces souffrances ? dit le marquis.

— Celles de la statue de bronze et du baiser de la Vierge, répliqua la baronne que cette idée seule fit frémir.

— N'avez donc pas d'aussi vilaines pensées, dit le marquis avec une sensation de malaise qu'il ne pouvait s'expliquer.

— C'est vainement que j'ai voulu combattre les idées qui m'assaillaient durant mon sommeil, dit la baronne : mais, Dieu merci ! votre arrivée les a mises en fuite.

Il y a des hommes qui voient des avertissements dans les songes, et qui croient qu'ils ne sont jamais sans fondement, fit observer le marquis dont l'agitation était visible. Sûrement vous n'avez rien fait pour exciter la vengeance du tribunal dont vous et moi sommes membres influents ? Et cette fuite de Prague n'a d'autre cause que celle que vous avez dite ?

— Si, mon cher marquis, répondit la baronne, d'un air sérieux et en baissant la voix ; si, j'ai des projets ultérieurs, et j'ai résolu de faire de vous mon complice.

— Que voulez-vous dire ? demanda Schomberg qu'éffrayait son accent mystérieux et solennel. Parlez, je vous en conjure.

— Pourquoi cette émotion ? demanda la baronne en le regardant avec étonnement. Est-ce qu'il n'est rien arrivé de nature à vous vexer ou à vous alarmer ? Ah ! je comprends ! s'écria-t-elle : vous êtes contrarié qu'on ait donné le commandement au baron de Rotenberg. Et vous avez raison de vous sentir blessé dans votre orgueil.

— Oui, en effet, répliqua le marquis, et ce n'est pas sans surprise que je vous ai vu tantôt le féliciter cordialement.

— Quand on s'apprête à trahir les gens, on ne doit avoir pour eux que des paroles mielleuses, afin de mieux les mettre hors de leurs gardes, dit la baronne. C'est ce que j'ai fait ; ajouta-t-elle fixant les yeux sur le marquis pour s'assurer de l'effet que produiraient ses paroles.

— Trahir ! s'écria-t-il. Ai-je bien entendu ? ou mes oreilles me trompent-elles ?

— Elles ne vous trompent pas, dit la baronne ; et je vous offre l'occasion de vous venger de votre rival et de Cyprien que vous avez toujours abhorré.

— Au nom du ciel ! expliquez-vous, s'écria le marquis. Je vois que vous avez de graves nouvelles à me communiquer, et, pour la première fois de ma vie, je tremble, ému d'une terreur dont je ne me rends pas compte.

— Sachez donc, en peu de mots, répliqua la baronne, que j'ai fait un certain marché avec Zitzka.

— Un marché avec Zitzka ! s'écria le marquis avec stupéfaction. Est-ce possible, ou n'avez-vous pas perdu la raison, ou n'avez-vous pas encore ?

— Je n'ai pas perdu la raison, dit la baronne, et je ne suis point dans le royaume des songes. Il est vrai que, brisée par la fatigue, j'ai cédé au sommeil malgré l'invitation que je vous avait faite de venir. Mais vous devez bien comprendre que j'apprécie toute l'importance de mes actes et de la démarche que j'ai faite.

— Et cette démarche ?

— Je vais m'expliquer, continua la baronne. Bien des circonstances m'ont convaincus que Zitzka est plus puissant que nous ne l'avions pensé. Mais la revue qui a eu lieu l'autre jour à

Prague m'a prouvé que le peuple sympathise avec les Taborites et qu'il prendra parti pour Zitzka. J'ai cru, alors, qu'il était temps de me sauver, de vous sauver, tous, aussi. Dans ce but, je suis allée trouver le capitaine général, notre entrevue a été longue et sérieuse, et nous nous sommes entendus. D'abord, j'ai obtenu qu'on ne touchera pas à mes domaines, qu'on ne mettra pas de garnison chez moi, qu'on m'accordera un pardon plein et entier pour le passé, et que la même faveur s'étendra sur un certain seigneur que je me suis réservé le droit de nommer.

— Et ce seigneur, c'est moi ? dit le marquis d'un air pensif.

— Oui ; à présent que pensez-vous des conditions que j'ai obtenues du général Taborite ?

— Quelles sont excellentes, s'il sort vainqueur de la lutte, répliqua le marquis, mais qu'une mort certaine sera la récompense de notre trahison si la cause royale triomphe.

— La cause royale sera perdue par le fait même de l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de Zitzka, dit la baronne. En un mot, j'ai promis de livrer au général taborite la princesse, ou la reine, comme on l'appelle à présent, et ses trésors.

— Mais c'est effroyable ! s'écria le marquis en bondissant sur son siège.

— Réfléchissez à ce que serait notre position si les Taborites triomphaient, dit la baronne, et ils triompheront, je n'ai pas le moindre doute à cet égard. Alors, qu'est-ce qui nous attend ? L'exil, la ruine, et peut-être la misère de la pauvreté sur une terre étrangère.

— Oui, je comprends tout cela, et je crains tout ! murmura le marquis en arpentant l'appartement à grands pas. Les alternatives sont épouvantables.

— Mais n'avez-vous pas votre vengeance à satisfaire ? demanda la baronne.

— Ma vengeance ! ah ! vous avez touché la corde qui vibre dans mon cœur, dit le marquis en fixant les yeux sur sa complice. Oui, j'ai une haine féroce qui veut être assouvie, car le baron de Rotenberg m'a abreuvé. Oui, je consens, je vous aiderai dans cette noire trahison, dans cette effroyable iniquité. Je ne m'étonne plus que vous ayez de si vilains rêves, du moment où vous nourrissez de tels projets. Mais, dites-moi, comment comptez-vous mettre vos plans à exécution, ajouta-t-il en se rasseyant près du lit.

— C'est très-simple, répondit la baronne. Les femmes qui servent la princesse me sont dévouées. D'après les instructions que je leur donnerai, elles feindront de sympathiser avec les malheureux de Sa Majesté ; et elles l'aideront à s'échapper sous prétexte de gagner la cour d'Autriche, où elle serait heureuse de se retirer. Mais les hommes qui se seront offerts pour favoriser sa fuite la ramèneront à Prague ; et là, elle sera livrée à Zitzka.

— Jusque-là, c'est assez bien raisonné et praticable, dit le marquis ; et le trésor ?

— Vous savez bien que, lorsqu'il fut question, à la Maison Blanche, de le transporter ici dans un cercueil, le baron de Rotenberg dit qu'on le cacherait dans les souterrains au milieu des tombeaux.

— Et c'est ce qu'on a fait dès qu'on est arrivé au château, répliqua le marquis.

— Il ne sera pas difficile de le remporter à Prague, dit la baronne, car les neuf dixièmes des serviteurs jurés de la statue de bronze me sont tous dévoués, et ils obéiront aveuglément à mes ordres.

— Oui, vous pouvez compter sur eux, dit le marquis. Mais on admettant que tout tourne selon vos prévisions, comment savez-vous que Zitzka tiendra sa parole ?

— Zitzka est homme d'honneur, répondit la baronne, et, d'ailleurs, il m'en a donné l'engagement signé de sa main.

— Vous avez ce document ? montrez-moi le donc, s'écria le marquis avec vivacité.

— Voyez donc dans le corsage de ma robe, qui est là sur le fauteuil, dit la baronne, vous le trouverez dans une petite poche.

Le marquis se leva et s'avança vers le fauteuil sur le dos duquel était la robe ; mais ce fut en vain qu'il examina le corsage : le document n'y était pas.

— Je ne trouve rien, dit-il en se tournant vers la baronne et en la regardant d'un air à la fois soupçonneux et alarmé.

— Vous ne trouvez rien ! cria celle-ci en plissant ; et, sau-

rant à bas du lit, elle se mit à chercher d'une main tremblante. Grand Dieu ! l'aurais-je perdu ? Je ne l'ai plus ! je ne l'ai plus, s'écria-t-elle au bout de quelques instants ; et joignant les mains avec égarement, elle s'affaissa sous le poids de sa consternation.

Le marquis également était comme pétrifié par la terreur ; et ils se regardèrent l'un et l'autre avec une angoisse effroyante à voir. Immobiles, paralysés comme s'ils avaient eu le pressentiment de leur mort prochaine, ils restèrent ainsi muets d'horreur durant plus d'une minute.

— Je suis perdue ! je suis perdue ! s'écria enfin la baronne en recouvrant soudainement la voix et en se tordant les mains. Oh ! pourquoi ai-je eu la pensée de cette trahison ?

— Et moi aussi, je suis perdu, dit le marquis ; car il est impossible qu'on ne me regarde pas comme votre complice.

— Non ; vous, du moins, vous êtes innocent, cria la baronne en frissonnant.

— Ne cherchez pas à me faire concevoir de fausses espérances, répliqua Schomberg. La garantie avez-vous dit, contient une stipulation en faveur d'un certain seigneur qu'il vous appartient de nommer. Croyez-vous donc que si le papier est tombé entre les mains de ceux qui ont le pouvoir, je dis plus, le désir de punir, croyez-vous que chacun de vos mouvements et les miens n'ont pas été surveillés, et que ma présence dans cette chambre, à cette heure, ne sera pas considérée comme une preuve d'intelligence entre vous et moi.

— Dieu me pardonne de vous avoir ainsi compromis ! Mais quelle heure pensez-vous qu'il soit maintenant ? dit la baronne avec anxiété.

— Il était onze heures quand je suis entré dans votre appartement ; et il doit s'être écoulé près de deux heures depuis. Mais pourquoi cette question ?

— Parce qu'il n'était que dix heures quand j'ai quitté la salle du banquet, répondit la baronne ; et alors, j'avais le papier, je me rappelle parfaitement que je m'en suis assurée en traversant le corridor.

— Peut-être l'avez-vous laissé tomber, dit le marquis en s'accrochant à cette vaine espérance ; peut-être y est-il encore.

— Dieu le veuille ! répliqua la baronne.

Le marquis courut à la porte pour se précipiter dans le passage, mais la porte était barrée en dehors.

— Que le ciel ait pitié de nous ! s'écria-t-il en chancelant et en reculant jusqu'àuprès de la baronne qui était tombée sur ses genoux, en voyant que toute issue leur était coupée.

— Oh ! comment fuir ! comment fuir ! cria-t-elle en se tordant les mains. Et bondissant sur ses pieds, elle se hâta de s'habiller tout à fait.

Le marquis courut à la fenêtre ; mais il vit au-dessous de lui le vaste fossé rempli d'eau, que la lune éclairait de ses rayons diaphanes. De ce côté, la fuite était impossible.

— Perdus ! nous sommes perdus, murmura-t-il en tombant sur une chaise le front couvert d'une sueur froide. La mort nous attend ! et quelle mort, mon Dieu !

Pendant ce temps, la baronne, quoique dans un état d'agitation poignante, était arrivée tant bien que mal à passer sa robe, lorsque la porte s'ouvrit soudainement.

Le marquis bondit sur ses pieds et tira son épée, avec la détermination de vendre sa vie le plus cher possible ; mais une demi-douzaine de serviteurs jurés de la statue de bronze firent irruption dans la chambre et le terrassèrent en un instant. On lui mit un baillon entre les dents, on lui lia les bras, et il resta, accablé de terreur, à la merci des serviteurs de ce tribunal dont les mystères n'étaient point un secret pour lui.

En même temps, les trois exécuteurs, enveloppés dans leurs manteaux noirs dont les capuchons étaient rabattus par devant, saisirent la baronne Hamelin, la baillonnèrent et l'emmenèrent hors de la chambre.

Dans le corridor attendaient Cyprien et le baron de Rotenberg. Auprès d'eux se tenait Hubert, une lampe à la main.

Les traits de Cyprien exprimaient une résolution inébranlable : le comte était froid et sombre ; mais l'intendant, dont la pâleur était visible, était agité d'un tremblement.

(A continuer.)

PRIMES

MM. les abonnés à la *Gazette des Campagnes* qui paieront leur abonnement d'ici à un mois, comme tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement jusqu'à la date d'avril 1870, auront droit au *tirage au sort* (loterie) d'une certaine quantité de minots d'avoine de Norvège par lot d'un quart de minot (telle quantité d'avoine sera fixée suivant le nombre d'abonnés qui auront alors payé). Il y aura aussi plusieurs minots de patates connues sous le nom de *Early Rose*. Deux minots de ces patates achetées le printemps dernier aux Etats-Unis, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ont coûté vingt-quatre piastres en argent canadien.

Le *tirage* se fera sous la direction de MM. les Officiers de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Le Numéro du *tirage* devra correspondre au numéro placé sur le reçu de chaque abonné payant.

Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance, auront également droit au *tirage*.

On peut s'abonner à dater du 1er avril et 1er juillet dernier, ou du 1er octobre prochain.

Nous ne pouvons adopter le système de primes, tel que l'année dernière, car malgré toutes les précautions prises de notre part, un grand nombre de primes ont été écartées. Quoique nous ayons répondu à plus de 250 réclamations, un grand nombre d'abonnés se sont plaint de n'avoir pas reçu leur prime, même après un deuxième envoi.

FIRMIN H. PROULX,
Ed. G. des C.

AVIS

LES personnes qui désirent se procurer à un prix minime la Machine brevetée pour égrainer le *Blé-d'Inde*, inventé par J. B. PARANT, voudront bien s'adresser à MM. HARDY & LORTIE, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, seuls dépositaires et Agents à Québec.
9 septembre 1869.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

Aubut, Alfred	Bérubé, George
Beaulieu, Joseph	Caron, Louis
Caron, Gonzague	Dubé, Théophile
Déry, Jean	Déry, Joseph
Dubé, Claire	Dastou, Pierre (2)
Gagnon, J. B.	Gagnon, Joseph
Hudon, Jean	Lévêque, André
Martin, Thomas	Martin, Prudent
Ouellet, Rémi (2)	Pâquet, Firmin
Petit, Jean B.	Pelletier, Charles
Potvin, Xavier	Potvin, Valior
Picard, Dlle	Petit, Frs.
Raymond, C. A.	Ricard, Joseph
Rouleau, Arsène	Soucy, Lucie
Soucy, Vilmer	St.-Pierre, Zélie
Thiboutot, Lucie	Thibault, Sabat
9 septembre 1869.	J. DIONNE, M. P.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent AVIS PUBLIC qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour cinq autres Sections de la ligne.

LE CONTRAT No. 8, sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 5 à Rimouski jusqu'à un point près de la Rivière Métié formant environ 20 $\frac{1}{2}$ milles de longueur.

LE CONTRAT No. 9, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 6 vers la Ville de Bathurst, formant environ 20 $\frac{1}{2}$ de longueur.

LE CONTRAT No. 10, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir du centre du Chemin de l'Isle Chaplin, près de la Cour, à Newcastle, courant vers Bathurst et formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 11, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra depuis l'extrémité Est du chemin de fer "Eastern Extension" jusqu'à l'extrémité Ouest de la section No. 4, (y compris le pont sur la Rivière Missisquoi, excepté la culée du côté ouest) formant environ 3 $\frac{1}{2}$ milles de longueur.

LE CONTRAT N. 12, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à l'extrémité Est du Contrat No. 7, au Lac Folly jusqu'à une jonction avec le Chemin de Fer actuellement existant à Truro, formant environ 24 $\frac{1}{2}$ milles de longueur.

Les Contrats Nos. 8, 9 et 10 devront être complètement parachevés avant le 1er Juillet 1871.

Le Contrat No. 11 devra être complètement parachevé le 1er Juillet 1870.

Cette partie du Contrat No. 12, à l'Est de la Rivière Folly, jusqu'à Truro devra être parachevée et prête pour la pose de la voie, le 1er jour d'Octobre 1870; de la Rivière Folly à un point vis-à-vis les Forges de Londonderry (Londonderry Iron Works) le 1er Janvier, 1871, et le reste du Contrat le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St. Jean, Halifax, Toronto et Québec, le et après le 13 Septembre prochain, et des soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., le 18 Octobre 1869.

Des cautions pour l'exécution du Contrat devront signer la soumission.

A. WALSH,
Ed. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN
Commissaires.
Bureau des Commissaires,
Ottawa, 3 Août 1869.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Mille Aller	Mille Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	1	8-00	12-30	4-00
Hudon	2	8-05		
Chaudière Curve	2	8-23	1-05	3-23
St. Jean Chrysost	4	9-33	1-25	3-15
St. Henri	4	9-45	1-45	2-55
St. Charles	5	10-10	2-20	2-25
St. Michel	6	10-25	2-43	2-00
St. Valier	7	10-35	3-00	1-45
St. François	8	10-48	3-20	1-25
St. Pierre	9	10-55	3-32	1-10
St. Thomas	10	11-15	3-45	12-50
Cap St. Ignace	11	11-35	4-20	12-25
L'Anse à Giles	11	11-43	4-30	12-10
L'Islet	11	11-55	4-45	11-55
	12	12-10	5-00	11-35
Trois-Saumons	13	12-17	5-10	11-20
St. Jean Port-Joli	14	12-30	5-30	11-00
Elgin Road	14	12-40	5-45	10-40
St. Roch	15	12-50	6-05	10-25
Ste Anne	16	1-10	6-40	9-55
Rivière-Ouelle	17	1-27	7-05	9-30
St. Denis	18	1-40	7-25	9-05
St. Paschal	19	1-55	7-55	8-45
Ste. Helene	20	2-10	8-25	8-20
St. André	20	2-18	8-35	8-05
St. Alexandre	21	2-28	8-55	7-50
Lake Road	22	2-43	9-20	7-25
Riv-du-Loup	22	3-00	9-45	7-00

COLLÈGE DE STE.-ANNE

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES aura lieu
MARDI, le 7 septembre prochain.

ECOLE D'AGRICULTURE S. ANNE

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES aura lieu
MARDI, le 7 septembre prochain.

J. R. DESJARDINS, Ptre.,
19 août 1869. Directeur.

J. B. C. HEBERT NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Paire au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT,
7 mai 1869 Notaire

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX